

## Fiches techniques :

### Comment bien choisir son entreprise ?

**Pour trouver les bons professionnels, voici quelques conseils :**

La recherche des artisans ou entreprises qui réaliseront les travaux incombe au maître d'ouvrage, c'est-à-dire vous. L'architecte ou maître d'œuvre vous assiste dans cette tâche, car il connaît bien les corps de métier et il a un bon carnet d'adresses. Il vérifie notamment la qualification et les assurances des entreprises. Son code de déontologie l'oblige à vous informer des liens personnels qu'il pourrait avoir avec une entreprise.

**Voici quelques précautions à prendre pour trouver les bonnes entreprises ou les bons artisans :**

Après avoir pris la peine de bien définir votre projet, cherchez l'entreprise avec laquelle vous êtes le plus en confiance.

N'oubliez pas que la qualité et le service se paient. Un bon professionnel vous fera toujours gagner du temps et de l'argent car il fournit toujours des prestations de qualité.

**Dans tous les cas :**

- Méfiez-vous des écarts de prix trop importants : à qualité égale les prix doivent se valoir. En cas de doute, n'hésitez pas à demander des explications à l'entreprise.
- Savoir précisément ce que l'on veut
- N'hésitez pas à prendre un peu de temps pour vous renseigner : auprès d'un ami, d'un professionnel que vous rencontrez. Un projet cela se mûrit.
- Ne comparez pas des idées différentes d'entreprises différentes.
- Evitez de faire perdre du temps à une entreprise, car elle vous le fera payer d'une façon ou d'une autre (devis payant ou prix moins compétitifs). Si vous cherchez des idées ou des solutions un architecte ou un maître d'œuvre est le mieux placé pour vous conseiller sur la disposition des pièces, des appareils, pour vous proposer des solutions originales ou différentes, auxquelles vous n'auriez pas pensé, pas nécessairement plus coûteuses.
- Savoir choisir le professionnel adapté aux travaux envisagés en fonction de l'importance ou de la technicité des travaux
- Prix et/ou qualité ? le prix établi par l'entreprise est en général en rapport avec la qualité ou le soin qu'il mettra à réaliser vos travaux.
- Si vous souhaitez mettre des produits de grande qualité (salle de bains très confortable ou luxueuse, par exemple), il faut éviter de confier vos travaux à la 1ère entreprise venue !
- Demander un devis précis même si vous avez l'impression de ne pas tout comprendre (peut être pourrez-vous trouver autour de vous quelqu'un qui peut vous aider ?), le contenu du devis est essentiel pour engager l'entreprise. Tout ce qui n'est pas sur le devis, peut faire l'objet d'un litige...

- Les écrits restent, n'hésitez pas à faire compléter le devis des précisions orales que peut vous donner l'entreprise au cours de la discussion. En cas de procédure, le juge se limitera à apprécier ce qui est sur le devis et rien d'autre !
- Eviter les termes "similaires ou équivalent", car qui est le professionnel qui sait apprécier qu'une chose est similaire à une autre : l'entreprise, pas vous !. Le mieux est de faire préciser la marque, le type, la dimension, etc. ou obtenir de l'entreprise une notice technique du produit proposé. Tout ce qui n'est pas précisé risque d'être réalisé avec des produits de bas de gamme.
- Evitez de vous engager à la légère : l'entreprise a-t-elle une assurance valide ? une assurance de responsabilité professionnelle ? L'assurance de garantie décennale est également obligatoire pour la plupart des travaux; sauf certains revêtements de sols ou la peinture
- L'entreprise n'est pas en dépôt de bilan ou en difficultés demandez le Kbis ou l'inscription au registre des métiers
- Faites une recherche auprès du tribunal du commerce, **si vous le jugez nécessaire.**
- Ne versez aucun chèque de réservation ou tout autre prétexte (réserver les matériaux) avant de signer un contrat qui vous semble satisfaisant
- Si vous continuez à habiter votre logement pendant les travaux définissez parfaitement les horaires de travail, les parties que l'entreprise devra nettoyer chaque soir avant de quitter le chantier, les branchements provisoires qui seront réalisés bref tout ce qui vous évitera d'avoir une crise de nerfs à cause de vos travaux...
- Visitez quelques réalisations témoignant du savoir-faire de l'artisan et écoutez ce que disent les clients. Faites confiance au bouche-à-oreille ! Discutez longuement avec le professionnel, et méfiez-vous de ceux qui proposent des solutions-miracle, qui savent tout faire, même ce qui excède leur domaine. Vérifiez la santé financière de la société.
- Pour sélectionner les professionnels du bâtiment, repérez-vous aux labels de qualité qui vous assurent un minimum de compétence . **Mais, attention, les Artisans de Qualité ne sont pas forcément certifiés.**